



Photo : Incode Estrie



POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS



Photo : Isabelle Durand

MOT DU PRÉFET

C'est avec un immense plaisir que je vous présente notre Politique familiale et des aînés de la MRC de Coaticook. Nous en sommes à la quatrième version de la politique familiale et le vieillissement de la population nous amène à y intégrer les aînés pour la toute première fois.

C'est dans un esprit de solidarité et dans le respect de l'autonomie de chaque instance municipale que la MRC de Coaticook et dix de ses municipalités ont entrepris les démarches de mise à jour de la Politique familiale et de Municipalité amie des aînés (MADA), démontrant ainsi que les familles et les aînés sont au cœur de leurs préoccupations. Cette nouvelle Politique familiale et des aînés de la MRC est à l'image des valeurs qui nous distinguent et nous animent.

Je tiens à remercier et à féliciter les nombreuses personnes qui ont mené à bien cette ambitieuse démarche d'amélioration de la qualité de vie afin de rendre notre milieu toujours plus accueillant pour les familles et les aînés.

Désormais, nous nous devons de garder cette flamme bien vivante afin que notre plan d'action se réalise.

Ensemble, allons de l'avant!

Réjean Masson



Dans ce document, le genre masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte et, lorsqu'il y a lieu, désigne aussi bien les femmes que les hommes.

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ FAMILLES ET AÎNÉS DE LA MRC DE COATICOOK

Notre société est en plein changement. Si la famille demeure un acteur de premier plan dans la communauté, les nouvelles générations d'aînés, constituées de gens plus actifs et en meilleure santé, ont des attentes bien différentes de celles des générations précédentes à l'égard des instances publiques. C'est donc dans une volonté résolue d'inclure tous les membres de la famille, de l'aîné au petit dernier, qu'a été élaborée cette nouvelle politique.

Grâce aux consultations publiques qui ont eu lieu à la grandeur de la MRC, nous avons pu déterminer les priorités sur lesquelles nous voulons agir. Le plan d'action triennal est le fruit d'une étroite collaboration entre les élus responsables des questions familiales et des aînés, les institutions et les organismes de la MRC de Coaticook.

Les membres du Comité ont investi beaucoup de temps et d'énergie pour adapter la Politique familiale et des aînés de la MRC à la réalité d'aujourd'hui. Je désire les remercier sincèrement de leur générosité. Mes remerciements vont aussi à Messieurs André Langevin et Paul Thibault du Carrefour action municipale et famille pour leur précieuse collaboration et leurs idées inspirantes tout au long de ces deux années de travail.

C'est avec fierté que nous déposons entre vos mains cette nouvelle Politique familiale et des aînés de la MRC de Coaticook.

Lucie Tremblay

Mairesse de Saint-Herménégilde
Responsable des dossiers familles et aînés
au sein du conseil de la MRC de Coaticook



Photo : Isabelle Durand

COMITÉ FAMILLES ET AÎNÉS

Le Comité familles et aînés est actif depuis la mise à jour de la Politique familiale de 2006. Représentatif de la MRC, il était originalement formé des élus municipaux responsables des questions familiales et des représentants des organismes et institutions qui offrent des services aux familles. En intégrant les aînés à la Politique familiale, les conseillers se sont approprié le dossier des aînés et ont invité la Table de concertation des aînés à se joindre comme partenaire. Cette formation nous permet désormais de mieux répondre aux besoins changeants des familles et des aînés tout en demeurant alignés sur les actions préconisées dans le plan d'action de la MRC.



Photo: Jessy Paquette

RESPONSABLES DES QUESTIONS FAMILIALES ET DES AÎNÉS

MRC de Coaticook , Lucie Tremblay	Martinville , Isabelle Côté
Barnston-Ouest , Julie Grenier	Saint-Herménégilde , Sylvie Fauteux Viau
Coaticook , Sylvain Véronneau	Saint-Malo , Sylvie Robidas
Compton , Nicole Couture	Sainte-Edwidge-de-Clifton , Bernard Marion
Dixville , Pierre Paquette	Waterville , Nathalie Dupuis
East Hereford , Sonia Côté	

LES PARTENAIRES

Bibliothèque Françoise-Maurice, Patrick Falardeau
Carrefour jeunesse emploi, Josianne Groleau
Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook, Carol-Guillaume Gagné
CPE L'Enfantillage, Jacinthe Desgagnés
Centre de santé et des services sociaux, Marcel Dumais
Commission scolaire des Hauts-Cantons, Josée Hould
Réseau Biblio de l'Estrie, Hélène Maurice
Table de concertation des aînés, Julie Grenier

LES TRAVAUX ONT ÉTÉ SOUTENUS PAR

André Langevin et **Paul Thibault**, formateurs du Carrefour action municipale et famille
Sylvie Masse, chargée de projet à la Politique familiale et des aînés
Sara Favreau-Perreault, agente de développement rural de la MRC de Coaticook
Guy Ouellet, rédacteur



Photo: Maison de la Famille

REMERCIEMENTS SPÉCIAUX

Le ministère de la Famille et des Aînés pour le soutien financier accordé.

André Langevin et **Paul Thibault** du Carrefour action municipale et famille, pour avoir partagé généreusement leur connaissance des secteurs d'intervention du milieu municipal et en matière de politique familiale et des aînés.

Sara Favreau-Perreault et **Sylvie Masse** pour leur accompagnement professionnel tout au long des démarches d'élaboration des politiques de la MRC et des municipalités.

Nous remercions les organismes et les personnes qui nous ont offert les photographies de cette publication :

Dany Coulombe	Les municipalités de la MRC de Coaticook
Stéphane Lafrance	Le Progrès de Coaticook
Hélène Bureau	La Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook
Le Camp Val-Estrie	Tourisme Coaticook
La Maison de la Famille	
Lilimagine	
Les membres du Comité familles et aînés	

NOUS REMERCIONS CES PARTENAIRES QUI ONT PARTICIPÉ À L'ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION 2013-2015

Centre de santé et des services sociaux de la MRC de Coaticook :

Lucie O'Neil, directrice du service des communications
Marlène Audit, agente d'information et de communication

Commission scolaire des Hauts-Cantons :

Annie Garon, secrétaire générale et responsable des communications

Corporation de développement communautaire de la MRC de Coaticook (CDC) :

Édith Comeau, coordonnatrice

Table de concertation des aînés de la MRC de Coaticook :

Monique Morissette, présidente
Julie Grenier, chargée de projet

UN PEU D'HISTOIRE

En 1990, la MRC et treize des quinze municipalités qui la constituaient convenaient d'agir conjointement en faveur des familles. La MRC de Coaticook fut ainsi l'une des toutes premières MRC à se doter d'une politique familiale régionale.

Concrètement, deux actions en découlèrent : un programme de bourses aux parents de nouveau-nés et la tenue annuelle d'une Fête régionale de la famille. En 2005, la pérennité et le rayonnement de cet événement vaudront à la MRC d'être récompensée par le Carrefour action municipale et famille. Rappelons également qu'à ce jour, plus de 350 000 \$ ont été remis à quelque 400 familles lors de cette fête.

Deux mises à jour ont été effectuées en 1994 et en 2006 alors que la MRC et les municipalités combinèrent à nouveau leurs efforts pour se doter d'une politique

régionale de la famille, assortie de douze plans d'action municipaux et d'un plan d'action régional. D'autres mesures seront alors réalisées. Parmi elles, le réseau sans fil d'internet haute vitesse, le bulletin « De l'Aîné au P'tit Dernier » et la création d'un répertoire de services aux familles.

Enfin, en 2008, une consultation panquébécoise accouchera du projet Municipalité amie des aînés (MADA) dont le mandat vise à répondre aux enjeux du vieillissement de la population. L'année suivante, le ministère de la Famille et des Aînés offrira aux municipalités un financement pour la mise à jour des politiques familiales municipales et y joindra la démarche pour l'accréditation « Municipalité amie des aînés ». Ces deux démarches réunies amèneront une refonte du document-cadre de la Politique familiale qui deviendra la Politique familiale et des aînés de la MRC de Coaticook avec une nouvelle mission, des valeurs renouvelées et des orientations actualisées. De plus, pour favoriser encore davantage l'appropriation des enjeux par les communautés locales, les dix municipalités se sont munies de leurs propres Politique familiale et des aînés, assortie d'un plan d'action.

PORTRAIT



Photo : Martine Auray

La MRC de Coaticook est sise au cœur d'un territoire riche de hautes collines et de profonds vallons qui confèrent à son paysage des charmes bucoliques cédant volontiers le pas à des panoramas à couper le souffle. Ses principaux axes routiers, les routes 55, 141, 147, 208, 251 et 253, sillonnent à travers des paysages fortement contrastés et propices à l'émerveillement.

La MRC de Coaticook s'étend sur 1 332 km², une superficie représentant environ 10 % du territoire de l'Estrée dont elle occupe la partie centre sud. Elle est composée de 12 municipalités à caractère rural bien que trois d'entre elles, Coaticook, Compton et Waterville, puissent être qualifiées de partiellement urbaines. Toutes ces localités ont su conserver un certain cachet authentique.

La MRC et sa ville-centre partagent le même toponyme qu'elles empruntent au principal cours d'eau qui les traverse, la rivière Coaticook, qui signifie « rivière de la terre du pin » en langue abénakise.

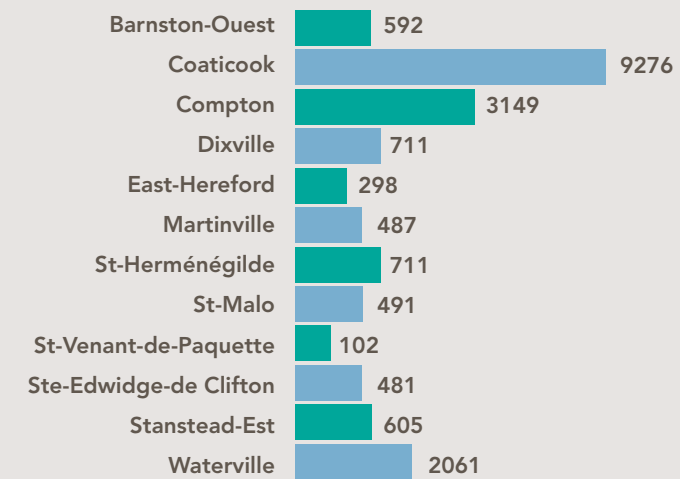
Porteuse de plus de deux siècles d'histoire, la population est fière de la richesse de son patrimoine, tant bâti, paysager qu'immatériel. Le savoir-faire des bâtisseurs passés autant que le génie des créateurs d'aujourd'hui sont fièrement mis en valeur. De plus, l'engagement des citoyens et des élus dans leur communauté a permis de réaliser d'importants projets de développement en culture et en loisir.

La MRC de Coaticook compte 14 habitants au km². La zone agricole permanente occupe plus de 85 % de sa superficie totale. Sa vocation agricole, forestière et industrielle fait de la région un lieu de convergence fertile pour des gens issus de milieux, d'intérêts et de cultures variés. En 2006, le secteur primaire constituait 14 % de l'activité économique de la MRC, alors qu'il

occupait une proportion de 8 % en Estrie (hors Sherbrooke) et de 3 % au Québec. À lui seul, le secteur tertiaire emploie 54 % de la population active et le secteur secondaire, 32 %. Dans la MRC de Coaticook, neuf entreprises génèrent 75 % des emplois.

Si, comme le veut l'adage, la vitalité d'un peuple repose sur sa capacité de travailler ensemble, la pérennité de la MRC de Coaticook ne fait aucun doute! Forte du soutien concerté de l'ensemble de la région, cette vitalité repose en bonne partie sur l'indéfectible engagement bénévole des citoyens.

La population des 12 municipalités de la MRC de Coaticook



Source : Décret de population de 2012 du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT)



Photo : L'Imagine



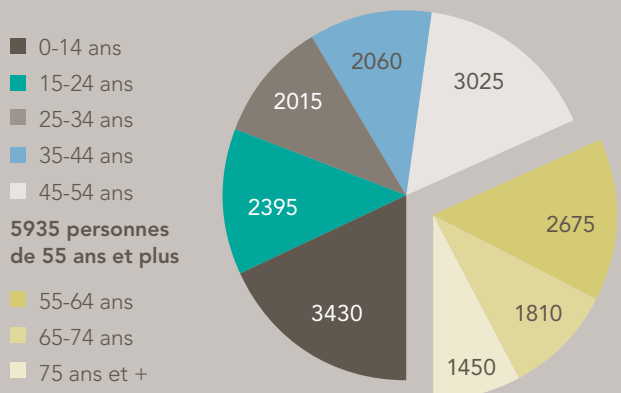
Photo : Camp Vall'Estrée

PORTRAIT EN UN CLIN D'ŒIL

POPULATION

Population en 2011	18 857
Population en 2006	18 467
Variation de la population entre 2006 et 2011	2,6 %
Âge médian de la population en 2011	42,9 ans

Source : Statistique Canada, recensements 2006 et 2011

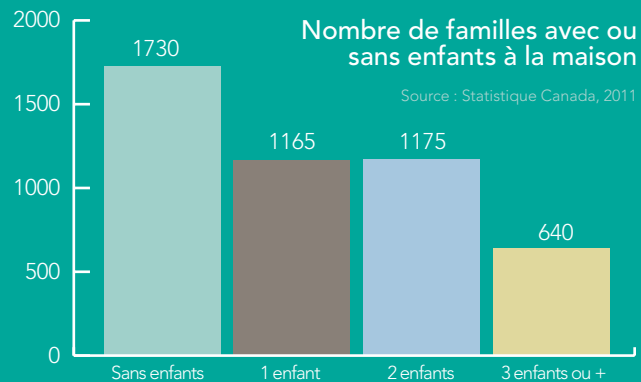
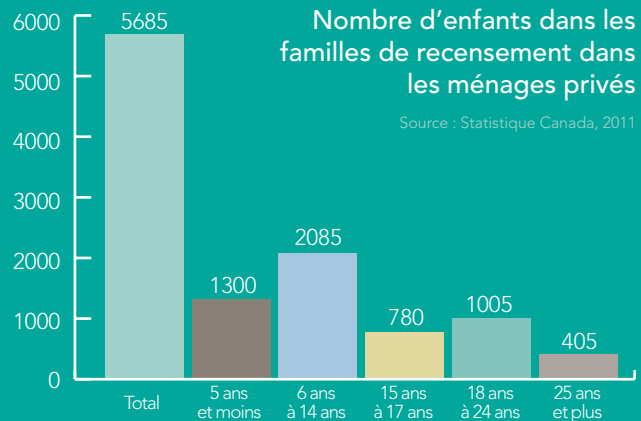


FAMILLES

Nombre de familles	5 390
Nombre de familles monoparentales	750
Nombre de familles avec enfants dans les ménages privés	2 965
Nombre d'enfants dans les ménages privés	5 685
Nombre d'enfants à la maison	1,1

Source : Statistique Canada, 2011

Les femmes de la MRC de Coaticook mettent au monde 1,83 enfant, soit le plus haut taux de natalité en Estrie. Ce taux demeure cependant inférieur à la valeur de 2,1 nécessaire pour assurer le renouvellement de la population.



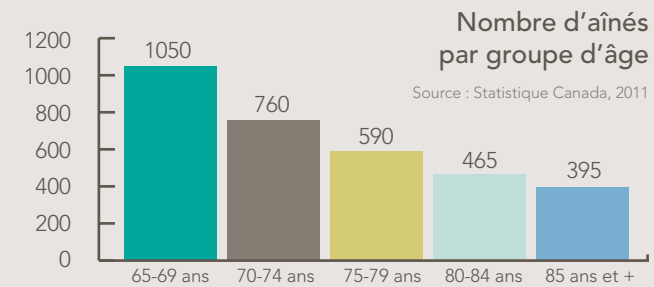
AINÉS

Nombre de personnes âgées de plus de 65 ans dans les ménages privés	3 045
Nombre de personnes âgées de plus de 65 ans vivant seules	830

Source : Statistique Canada, 2011

Le vieillissement de la population québécoise est autant lié à l'augmentation de l'espérance de vie qu'à la diminution de la natalité. La MRC de Coaticook n'échappe pas à cette règle : la proportion des personnes âgées de 65 et plus est passée de 15 % en 2006 à 18 % en 2011. On observe l'effet inverse chez les jeunes âgés de 0 à 19 ans qui représentaient 27 % en 2006, alors qu'ils forment 25 % en 2011.

En cinq ans, la MRC de Coaticook a vu sa cohorte de personnes âgées de plus de 65 ans augmenter, en valeur absolue, de 320 citoyens.



LOGEMENT

Nombre de logements privés occupés	7 740
Estimation du nombre de logements pour les personnes âgées	433

REVENU

Revenu médian des familles en 2006	53 238 \$
Revenu médian de la population active en 2006	22 223 \$
Revenu médian des personnes de 65 ans et plus en 2006	16 954 \$

Source : Statistique Canada, 2006

Le revenu annuel médian des familles de la MRC de Coaticook a progressé de 16 % entre les années 2001 et 2006, soit approximativement la même proportion qu'au niveau estrien.

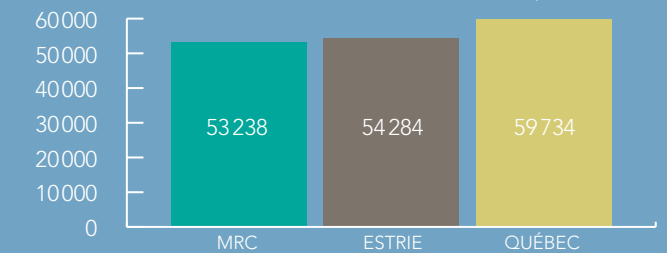
En 2006, 7 % des familles avaient un revenu de moins de 20 000 \$, 53 % vivaient avec un revenu entre 20 000 \$ et 60 000 \$, 41 % avec plus de 60 000 \$.

Le nombre de familles à faible revenu a augmenté de 14,7 % entre 2004 et 2008. Notons également que le nombre de familles monoparentales à faible revenu de la MRC a augmenté de 14,3 %.

En 2010, le revenu d'emploi médian des travailleurs âgés de 25 à 64 ans était de 30 624 \$, ce qui représente une augmentation de 6,7 % par rapport à 2006 (28 686 \$).

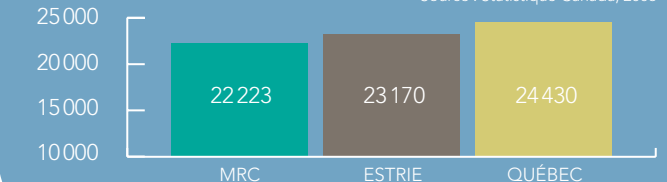
Revenu médian des familles

Source : Statistique Canada, 2006



Revenu médian de la population active

Source : Statistique Canada, 2006



LA POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

Cette nouvelle Politique veut placer les familles et les aînés au cœur des décisions régionales. Elle vise à maintenir et accroître les services tels l'aménagement, le développement des activités culturelles et des loisirs, l'appropriation de saines habitudes de vie, l'habitation, le développement et l'amélioration générale des conditions de vie des familles et des aînés sur l'ensemble du territoire de la MRC de Coaticook.

L'élaboration de cette Politique a été précédée de consultations publiques qui se sont tenues dans chacune des municipalités. Ces rencontres, au cours desquelles la population était invitée à proposer des actions répondant aux besoins des familles et aux aînés, ont permis d'identifier les enjeux communs à toutes les municipalités. Ces propositions et ces enjeux ont déterminé les orientations contenues dans le présent document.

Le vieillissement de la population exige que nous adaptions nos services. Cette réalité a aussi des conséquences sur les liens entre les différentes générations. La Politique et son plan d'action intègrent dorénavant tous les membres de la famille en devenant un véritable projet intergénérationnel.

Nous avons constaté qu'en dépit d'une importante circulation d'information, celle-ci ne parvient pas toujours à rejoindre efficacement les familles et les aînés résidant sur le territoire.

En conséquence, il s'avère souvent difficile pour ces clientèles d'obtenir les services appropriés lorsqu'elles éprouvent des besoins particuliers.

Depuis plusieurs années, la MRC œuvre activement au développement des loisirs. Plusieurs municipalités veulent poursuivre le développement de leurs infrastructures de loisir et faire la promotion des saines habitudes de vie. Les aînés sont en forme et souhaitent le demeurer, tandis que les familles sont de plus en plus conscientes de l'importance des pratiques de saines habitudes de vie et demandent d'en connaître davantage. Dans cet esprit, le plan d'action renferme des mesures favorisant le transport actif.

On constate également une augmentation de la pauvreté entre 2001 et 2006. Comme membre du Comité concertation pour la solidarité et l'inclusion sociale, la MRC est sensibilisée à la vulnérabilité de ses citoyens et devient un acteur concerné par l'amélioration du niveau de vie des familles et des aînés.

Tous ces enjeux favorisent la création de nouveaux maillages entre les partenaires. D'ailleurs, précisons que ce plan d'action a été élaboré en concertation avec les institutions et organismes de la région.

DÉFINITION DE LA FAMILLE

De l'aîné au p'tit dernier, la famille est la cellule de base de notre société. Ouverte sur la communauté, elle prend forme et évolue dans une relation intergénérationnelle où enfants et adultes sont unis par des liens multiples et variés. Elle est animée par un projet de vie qui appelle au soutien réciproque et qui permet à chacun de ses membres d'apprendre, de s'épanouir et d'évoluer dans le respect mutuel.

DÉFINITION DE L'AÎNÉ

On n'a plus les vieux qu'on avait! Ces dernières décennies, leur réalité a tellement évolué que de définir ce qu'est un aîné pose désormais un réel défi. Les aînés d'aujourd'hui sont actifs à un point tel que le mot « retraite » mériterait lui-même d'être redéfini. Ils sont porteurs d'un héritage qu'ils sont souvent empressés de partager.

Nous nous contenterons donc de définir, dans le cadre de la présente Politique, qu'un aîné est une personne âgée de 65 ans et plus qui, loin d'être passive, constitue un véritable actif.



VALEURS

Les principes directeurs de la Politique reposent sur un ensemble de valeurs auxquelles la MRC adhère. Elles constituent les assises sur lesquelles s'appuient les responsables et les partenaires dans l'application de la Politique et la mise en œuvre des actions.

- Solidarité entre les municipalités, les organismes et les institutions
- Sentiment d'appartenance
- Ouverture au partage des ressources
- Respect et écoute des familles et des aînés

MISSION

La MRC souhaite être un lieu de référence et de collaboration entre tous les acteurs municipaux, institutionnels et communautaires pour favoriser le mieux être et la qualité de vie des familles et des aînés.



Photo : Martine Auray

PRINCIPES DIRECTEURS

Reconnaître la famille comme le premier lieu de développement de ses membres.

Pierre d'assise de la société, la famille constitue le lieu privilégié pour l'épanouissement de ses membres. Les différentes générations se nourrissent mutuellement de leurs réalités et de leurs expériences.

Tenir compte de la diversité des besoins familiaux et des besoins des aînés.

Notre société est en constante mutation. Aujourd'hui, la pluralité des modèles, tant chez les familles que chez les aînés, entraîne une diversification des besoins. La qualité de vie des familles et des aînés dépend donc de plusieurs facteurs sociaux et économiques qui requièrent l'engagement résolu de divers partenaires, en plus du milieu municipal.

Maintenir et soutenir les activités régionales en collaboration avec les organismes et institutions du milieu, ceci dans le respect de la mission de chacun, afin d'améliorer les services aux familles et aux aînés.

L'engagement et la concertation des acteurs du milieu sont nécessaires à la mise en œuvre de la Politique familiale et des aînés et de son plan d'action. La MRC valorise le principe de solidarité entre les municipalités, les organismes et les institutions dans l'atteinte de ses objectifs.

Permettre aux familles et aux aînés d'être écoutés et favoriser leur participation dans les prises de décisions ayant un impact sur leur qualité de vie et le développement de la vie municipale.

La MRC de Coaticook souhaite que les familles et les aînés jouent un rôle dynamique dans le développement de leur communauté en s'appropriant leur milieu de vie. Elle veut leur permettre d'être écoutés et elle s'engage à respecter leur voix.

Contribuer à maintenir la dimension humaine dans les services offerts par la MRC aux citoyens et aux municipalités.

Cultiver un climat d'échange axé sur l'écoute et le dialogue favorise toujours la bonne communication entre les citoyens, les partenaires et les municipalités, et soutient la motivation des familles et des aînés à participer à la vie collective.

LES ORIENTATIONS

Les orientations de la Politique familiale et des aînés serviront de cadre de référence pour les élus, pour les services de la MRC, les institutions et les organismes lors de la prise de décisions. La MRC entend ainsi renforcer les acquis et développer la région avec une plus grande considération des besoins des familles et des aînés et de leur apport à la communauté.

LES ORIENTATIONS CONSISTENT À :

- Favoriser l'arrimage des services répondant aux besoins des familles et des aînés;
- Intégrer la dimension aînée et des saines habitudes de vie, ainsi que maintenir la dimension famille dans tous les outils de planification territoriale;
- Faciliter la transmission des informations touchant les familles et les aînés;
- Faciliter le développement d'une offre variée d'activités favorisant la qualité de vie des familles et des aînés de même que les saines habitudes de vie;
- Valoriser les richesses culturelles locales dans le développement d'activités pour les familles et les aînés.



Photo : Stéphane

SAINES HABITUDES DE VIE

Les saines habitudes de vie combinent la bonne alimentation et l'adoption d'un mode de vie plus actif. On se doit donc d'intervenir sur les comportements individuels tout en instaurant un environnement et des conditions de vie propices à l'adoption à long terme de saines habitudes. À ce chapitre, la diffusion de l'information revêt un rôle capital et les partenariats deviennent essentiels à la mise en œuvre optimale des projets.



Photo : Hélène Bureau

TRANSPORT ACTIF

Le transport actif inclut de nombreux modes et méthodes de déplacement, dont la marche, le vélo, le transport en commun et le covoiturage. La MRC en est à mieux comprendre comment développer les réseaux de transport en respectant sa dimension humaine. À moyen et long terme, nous encouragerons le développement de sentiers de marche, d'itinéraires cyclables et le déploiement d'ACTI-BUS.

PLAN D'ACTION 2013-2015

DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS
DE LA MRC COATICOOK

LES AXES D'INTERVENTION

Cinq axes d'intervention relevant de la compétence de la MRC ont un impact indéniable sur la qualité de vie des familles et des aînés. Des mesures ont été priorisées dans le plan d'action 2013-2015 dans chacun de ces axes afin d'atteindre des résultats tangibles qui contribueront au développement de notre région.

- Aménagement du territoire, urbanisme, transport et sécurité
- Information
- Habitation
- Culture et loisir
- Saines habitudes de vie

LEXIQUE DES ABRÉVIATIONS UTILISÉES DANS LE PLAN D'ACTION

APHC	Association des personnes handicapées de la MRC de Coaticook
CCSIS	Comité concertation pour la solidarité et l'inclusion sociale
CCU	Comité consultatif en urbanisme
CDC	Corporation de développement communautaire
CSHC	Commission scolaire des Hauts-Cantons
CSSS	Centre de santé et des services sociaux de la MRC de Coaticook
ÉLÉ	Éveil à la lecture et à l'écriture
MTQ	Ministère des Transports du Québec
PSHV	Partenaires pour les saines habitudes de vie
SAD	Schéma d'aménagement et de développement
CSRS	Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke
TCA	Table de concertation des aînés de la MRC de Coaticook
TCCC	Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook

ORIENTATION	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	RESPONSABLES ET PARTENAIRES	2013	2014	2015	
Favoriser l'arrimage des services répondant aux besoins des familles et des aînés	Assurer le suivi de la Politique familiale et des aînés et le plan d'action de la MRC	Maintenir la nomination d'un membre du conseil de la MRC comme responsable des questions familiales et des aînés	Agent de développement rural Chargé de projet à la Politique familiale et des aînés	✓	✓	✓	
		Maintenir les rencontres régulières du Comité familles et aînés de la MRC		Inclure le suivi de la mise en œuvre des plans d'action des municipalités dans les rencontres du Comité familles et aînés de la MRC	✓	✓	✓
		Faire un bilan annuel du plan d'action 2013-2015 de la Politique familiale et des aînés de la MRC			✓	✓	✓
	Maintenir la Fête de la famille de la MRC et évaluer annuellement son organisation avec un souci d'amélioration continue	Agent de développement rural Chargé de projet à la Politique familiale et des aînés	✓				
	Favoriser l'accessibilité aux services et aux activités répondant aux besoins des familles et des aînés	Évaluer la pertinence de faire du Comité familles et aînés de la MRC un comité statutaire de la MRC	Agent de développement rural Chargé de projet à la Politique familiale et des aînés	✓			
		Maintenir la production du planificateur familial en collaboration avec les partenaires	Agent de développement rural Partenaire : ÉLÉ	✓	✓	✓	
	Assurer la présence des services publics, parapublics et communautaires auprès des municipalités	Soutenir les partenariats entre les municipalités et les organismes dans l'offre d'activités et de services en lien avec les saines habitudes de vie	PSHV Partenaire : CDC	✓	✓	✓	
		Orienter les municipalités et les organismes régionaux afin qu'ils bénéficient des options de financement existantes, de ressources-conseils et de partage d'expériences	MRC CDC PSHV TCA	✓	✓	✓	
	Soutenir le développement des services ciblant les besoins particuliers des familles et des aînés	Relancer le sondage de la CSHC dans les municipalités qui ne se sont pas prévaluées d'un service de garde en milieu scolaire en juin 2012 <i>Informé convenablement les municipalités et les parents des nouveaux critères d'éligibilité établis en 2012</i>	CSHC Municipalités MRC	✓			
		Collaborer aux travaux du Comité concertation pour la solidarité et l'inclusion sociale (CCSIS)	MRC CCSIS	✓	✓	✓	
	Soutenir le milieu dans l'évaluation des besoins en logement communautaire <i>Transmettre l'information aux municipalités concernées afin qu'elles en tiennent compte dans la mise en œuvre de leur plan de développement domiciliaire</i>	MRC Municipalités CSSS L'éveil APHC	✓				



Photo : Le Progrès



Photo : Maison de la Famille

ORIENTATION	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	RESPONSABLES ET PARTENAIRES	2013	2014	2015
Intégrer la dimension aînés et saines habitudes de vie , ainsi que maintenir la dimension familles dans tous les outils de planification territoriale	Considérer les réalités des familles et des aînés dans le Schéma d'aménagement et de développement (SAD)	Intégrer la Politique familiale et des aînés, son historique, ses enjeux, sa mission, ses principes directeurs et ses orientations dans le pari d'aménagement du SAD	Service d'aménagement	✓	✓	
		Prendre en compte l'évolution de la réalité des familles et des aînés dans la révision et les modifications futures du SAD		✓	✓	✓
	Promouvoir les bonnes pratiques de développement urbanistique durable	Déterminer les meilleurs outils illustrant les concepts d'aménagement qui favorisent la sécurité et le transport actif des familles et des aînés Planifier et entreprendre une campagne de sensibilisation	Service d'aménagement		✓	✓
	Favoriser le développement des réseaux de transport actif	Inscrire au SAD la planification des réseaux de transport actif	Service d'aménagement	✓		
		Promouvoir le transport actif lors des déjeuners des inspecteurs et des directions générales et lors des rencontres des CCU	Service d'aménagement Partenaires : PSHV Agent de développement en loisir	✓	✓	
		Intégrer la dimension transport actif au fil des révisions et des modifications réglementaires dans les municipalités	Service d'aménagement Partenaires : PSHV Agent de développement en loisir	✓	✓	
		Orienter les municipalités afin qu'elles bénéficient des options de financement existantes, de ressources-conseils et de partage d'expériences dans les projets de transport actif	PSHV Agent de développement en loisir	✓	✓	✓
	Faire valoir la sécurité des familles et des aînés auprès du MTQ	Modifier le règlement constituant le comité d'aménagement afin d'ajouter à son mandat l'analyse de la sécurité dans les déplacements	Greffe Comité d'aménagement	✓		
	Soutenir la planification à long terme des infrastructures de loisir	Tenir une rencontre annuelle avec le MTQ pour discuter de la sécurité dans les déplacements sur le territoire	Comité d'aménagement	✓	✓	✓
		Évaluer les infrastructures de loisir et leur localisation Planifier le développement des infrastructures de loisir dans une perspective de cohabitation intergénérationnelle et d'accessibilité universelle Collaborer avec les municipalités aux processus d'aménagement des parcs et des plateaux sportifs Assurer le suivi de la mise aux normes du cadre bâti en loisir	Service d'aménagement Agent de développement en loisir Prévention incendie	✓	✓	✓
Favoriser la collaboration de la CSHC lors de la réalisation de projets visant l'accessibilité universelle des installations municipales de loisir		Agent de développement en loisir APHC CSHC	✓	✓	✓	



ORIENTATION	OBJECTIF SPÉCIFIQUE	ACTIONS	RESPONSABLES ET PARTENAIRES	2013	2014	2015
Faciliter la transmission des informations touchant les familles et les aînés	Favoriser les échanges d'information entre les institutions, les organismes, les municipalités et la MRC	Développer une stratégie de communication territoriale avec les municipalités en intégrant les médias privés	MRC Municipalités	✓	✓	
		Organiser une rencontre annuelle entre les services de communication des organisations publiques et communautaires	MRC CDC CSHC CSSS TCCC TCA Ville de Coaticook	✓	✓	✓
		Promouvoir les modes de communication des institutions et des organismes de la MRC auprès des municipalités et des médias locaux	MRC Municipalités CDC CSHC CSSS TCCC TCA		✓	✓
		Soutenir la diffusion des capsules d'information fournies par les partenaires	MRC CCSIS CDC CSHC CSSS PSHV TCCC		✓	✓
		Inviter les responsables et les collaborateurs des journaux municipaux à participer aux formations sur la communication écrite offertes par la CDC	CDC	✓		
		Évaluer le taux de pénétration du bulletin <i>De l'aîné au p'tit dernier</i>	MRC	✓		



Photo : Stéphanie Laffrance

ORIENTATIONS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	RESPONSABLES ET PARTENAIRES	2013	2014	2015
Faciliter le développement d'une offre variée d'activités favorisant les saines habitudes de vie et l'augmentation de la qualité de vie des familles et des aînés	Soutenir le partenariat entre les municipalités et les organismes	<p>Collaborer à la promotion des saines habitudes de vie, notamment en reconnaissant publiquement les initiatives exemplaires</p> <p>Soutenir les municipalités lors de la planification de leur offre d'activités</p>	<p>Agent de développement en loisir CSSS PSHV TCA</p>	✓	✓	✓
	Optimiser l'utilisation des infrastructures de loisir	<p>Collaborer avec la TCA dans la mise à niveau des prérequis pour qu'elle soit éligible comme porteur de projet régional pour les aînés</p>	<p>Agent de développement rural Chargé de projet de la TCA Table régionale de concertation des aînés de l'Estrie</p>	✓		
Valoriser les richesses culturelles locales dans le développement d'activités pour les familles et les aînés	Développer l'offre d'activités culturelles	<p>Consulter les organismes sur l'utilisation des infrastructures municipales et scolaires</p> <p>Suggérer des pistes d'action afin d'augmenter l'utilisation des infrastructures</p> <p>Identifier les sources de financement et collaborer à l'élaboration des demandes d'aide financière pour les nouvelles activités</p> <p>Soutenir la promotion de l'offre de loisir sur le territoire de la MRC, notamment les infrastructures pour les personnes à mobilité réduite et les ententes scolaires-municipales</p>	<p>Agent de développement en loisir Municipalités CSHC CSRS APHC Partenaire : PSHV</p>	✓	✓	✓
		<p>Soutenir les municipalités et les organisations dans l'élaboration de projets culturels, entre autres les activités de transmission de l'histoire locale et des savoir-faire entre les générations</p> <p>Faire connaître le patrimoine local aux jeunes et à leur famille et développer des outils de sensibilisation</p> <p>Intégrer la culture dans les activités existantes pour les jeunes, les familles et les aînés</p>	<p>Agent de développement culturel Partenaire : TCCC</p>	✓	✓	✓

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI

Porté par les acteurs du milieu, le cycle de vie d'une politique s'étale sur plusieurs années et doit constamment s'adapter aux réalités changeantes des familles et des aînés, tout comme à celles des municipalités et des partenaires. Engagés en tant qu'élus ou comme partenaire, les membres du Comité familles et aînés assureront le suivi de la politique et de son plan d'action triennal tout au long de sa mise en œuvre. Le comité sera aussi un lieu d'échange qui permettra de consolider les collaborations qui peuvent émerger entre les municipalités. Il sera également un lieu de partage des meilleures pratiques dans la réalisation des projets contenus dans les dix plans d'action des municipalités et celui de la MRC.



CONCLUSION

L'élaboration de cette nouvelle Politique familiale et des aînés a amené les membres du comité à mieux comprendre les nouvelles réalités et les besoins des familles et des aînés de la MRC. Ce faisant, nous sommes davantage en mesure d'atteindre des résultats tangibles partout sur notre territoire.

Ces démarches ont permis de raffermir la volonté de positionner les questions relatives aux familles et aux aînés au cœur des préoccupations municipales et territoriales. Il appartient maintenant à l'ensemble des partenaires de s'approprier les mesures qui ont été élaborées en faveur des familles et des aînés et de passer à l'action.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE L'ESTRIE (2009). PORTRAIT DE SANTÉ DE L'ESTRIE ET DE LA MRC DE COATICOOK, 125 P.
CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE (2012). 1001 MESURES POUR LES AÎNÉS [EN LIGNE], 20 P.
CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE (2009). GUIDE D'INFORMATION SUR LA POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE, BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC, 4E MISE À JOUR, 71 P.
CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE (2010). OUTIL DE FORMATION POUR LA DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA), 47 P.
CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ESTRIE. PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA MRC DE COATICOOK, MAI 2009, 105 P.
CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ESTRIE. MISE À JOUR DU DIAGNOSTIC SOCIO-ÉCONOMIQUE, SEPTEMBRE 2012, 96 P.
INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. REVENU D'EMPLOI MÉDIAN DES TRAVAILLEURS DE 25-64 ANS, 2006-2010, DÉCEMBRE 2012.
MRC DE COATICOOK. LA POLITIQUE RÉGIONALE DE LA FAMILLE DE LA MRC DE COATICOOK, VERSION RÉVISÉE, 2006, 80 P.
STATISTIQUE CANADA. PROFIL DES COMMUNAUTÉS DE 2006 ET DE 2011



MRC DE COATICOOK

294, RUE ST-JACQUES NORD, COATICOOK (QUÉBEC) J1A 2R3

TÉLÉPHONE : 819 849-9166

TÉLÉCOPIEUR : 819 849-4320

COURRIEL : INFO@MRCDECOATICOOK.QC.CA

WWW.MRCDECOATICOOK.QC.CA



Photo: Julie Blanchard



Photo: Nathalie Dupuis

